

ASSEMBLÉE NATIONALE

26 mai 2008

MODERNISATION DE L'ÉCONOMIE - (n° 842)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N° 384

présenté par
M. Charié, rapporteur
au nom de la commission des affaires économiques

ARTICLE 27

Supprimer l'alinéa 35 de cet article.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.